



Comité de Pilotage de la P.A.S.S. du 16 mai 2019

PAGE : 1/3

Rédigé par : Brigitte DUBREUIL

Personnes présentes :

SEMINIAKO Hélène, D.D.C.S., Responsable de l'Unité Hébergement
BOUST Roselyne, A.R.S., Pilote PRAPS et Chargée de Mission Prévention
GUICHET Hélène, A.R.S., Chargée de Mission Santé Mentale
TRANCHANT Coraline, Coordinatrice Régionale des PASS Normandes
PERROTTE Thibault, Conseil Départemental 50, Coordonnateur Insertion Sociale et Parcours
LE BARON Aude, Conseil Départemental 50, Coordinatrice de la Cellule C.E.M.N.A.
LEVERGEOIS Noémie, CPAM ST Lo, Déléguée Conseil Accès aux Soins
BOULEY Sonia, CPAM ST Lo, Déléguée Conseil Accès aux Soins
LOUISE Elise, Responsable Adjointe du service Accès aux Soins
ENOUF Flore, France Terre d'Asile 50, Intervenante Sociale en PADA
JOLI Charlène, COALLIA 50, Chargée de Mission
MACE Isabelle, CCAS Coutances, Responsable du Pôle Social
BAUDRON Anne, CCAS St Lo, Responsable Service Action Sociale
THEVENON Philippe, Hôpital Mémorial St Lo-Coutances, Adjoint à la Direction des Soins
SALLES Laure, Hôpital Mémorial St Lo-Coutances, Directrice des Affaires Juridiques et Médicales
LE COZ Christine, Hôpital Mémorial St Lo-Coutances, Cadre du Pole Urgence Réa
DANIEL Martine, Infirmière coordinatrice de la PASS
DUPUY Hélène, Médecin coordinateur de la PASS
DUBREUIL Brigitte, Assistante sociale Coordinatrice de la PASS

Personnes excusées :

LHOTELLIER Marie-Virginie, Conseil Départemental 50, Responsable du Pôle Insertion Sociale
Mme MAILLARD Estelle, MSA Côtes Normandes, Responsable du Service Social
Mme LEJAMTEL Alexa, Conseil départemental 50, Infirmière Appui Santé
Dr HEUVELINE Béatrice, UC-IRSA St Lo, Médecin CLAT
M. FOURREAU Benoit, France Terre d'Asile, Réfèrent Santé CADA
Mme PAINSECQ Marjorie, CCAS St Lo, Coordinatrice des Ateliers Santé-Ville
Mme POISSON Lydie, CPAM Manche, Conciliatrice
Dr HURTEL Delphine, Hôpital Mémorial, Médecin dentiste des « consultations dentaires PASS »
Dr REMOUE Jean-Emmanuel, Hôpital Mémorial, Médecin Chef du Pole Urgence Réa

Contexte :

L'Equipe PASS élargie s'est réunie de multiples fois depuis le dernier Comité de Pilotage de septembre 2017, 2 réunions Direction de Pôles ont eu lieu ces 6 derniers mois, ainsi que plusieurs réunions de travail avec des partenaires extérieurs et des services de l'hôpital afin de travailler sur des problématiques particulières.

Cette année, nous souhaitons un Comité de Pilotage plus large afin d'étendre le débat et le partenariat sur notre territoire, sur l'accès aux soins des publics précaires.

Bilan d'Activité 2018 de la P.A.S.S. en 2018 et perspectives 2019

Document exposé en annexe (Power Point).

Précarité et accès aux soins sur le Territoire : Constats communs et axes de travail

- Problématique de l'Interprétariat :

Constat commun de la difficulté d'accompagner certaines personnes d'origine étrangère en l'absence d'interprètes formés.

Face à cela, les représentants de l'ARS nous font part de l'émergence de 2 projets sur le territoire :

- Création en cours d'un poste de Médiateur en santé pour les Gens du Voyage. Convention mise en place en juin avec SOLIHA.

- Projet lancé de repérage puis de formation et de reconnaissance (statut, dédommagement, professionnalisation, analyse des pratiques) des personnes ressources que les PASS et leurs partenaires repèrent sur chacun de leur territoire.

Ceci sera un outil supplémentaire à nos « solutions maisons » (interprétariat par des compatriotes, par du personnel de l'hôpital, Google Trad, etc) et aux professionnels d'ISM Interprétariat ou FIA (Etude du coût et de la convention en cours au sein de l'Hôpital).

- Problématique de l'accès à l'accompagnement psychologique et psychiatrique des publics précaires et/ou d'origine étrangère.

Il est difficile et long d'obtenir des accompagnements psy pour des publics précaires non mobiles et/ou pour des publics maîtrisant mal la langue française.

Mme Guichet, nouvellement Chargée de Mission Santé Mentale à l'ARS, prend acte de cette problématique dans le diagnostic territorial de la santé mentale en cours, afin de voir comment agir pour améliorer le lien entre le secteur psychiatrique et la PASS.

Nous travaillerons cette question en sous-groupe.

- Accès aux soins dentaires pour le public de la PASS

Le manque criant de dentistes, et plus encore de dentistes qui acceptent de nouveaux patients sans carte Vitale (même avec des droits ouverts), perdure dans la Manche.

Nous continuons parfois d'orienter des patients vers Vire ou Caen.

Depuis février 2019, l'ouverture de plages de « consultations dentaires P.A.S.S. » au sein de l'Hôpital répond totalement à ce besoin, ainsi qu'à celui d'un public pour lequel il est important de prendre un peu plus de temps (problématiques de langues, anxiété, etc...).

Au-delà des soins d'odontologie conservatrice et des extractions, l'équipe et les partenaires se rejoignent sur l'idée de pouvoir proposer par la suite des actes de prothèses.

Des solutions de prises en charges des prothèses sont à travailler avec l'équipe D.C.A.S. de la CPAM ainsi qu'avec le Fond Dentaire ARS.

- ***Prévention : L'accès à une vaccination gratuite et accessible ?***

Depuis le 1^{er} janvier 2019, l'UC-IRSA de la Manche (Centre Institut inter-Régional pour la Santé) n'est plus conventionné pour la réalisation des vaccinations gratuites sur le territoire.

Nombre d'organismes (institutionnels et associatifs) sont confrontés à ce problème d'accès à la Prévention primaire, et plus encore pour les personnes sans droits et/ou sans médecin traitant. Au-delà du « dépannage », la P.A.S.S. n'est pas en mesure de répondre à ce besoin global (responsabilité, personnel, stockage des vaccins,...).

Actuellement, le Centre de Prévention des Maladies Infectieuses (CPMI) de Caen ne propose aucune permanence sur le département.

Mme Boost nous indique qu'un travail est en cours auprès du CPMI pour la mise en place de permanences dans la Manche, lequel va être relancé suite au constat de ce jour.

Perspectives et Collaborations 2019-2020

- **Mme Boost, Pilote du PRAPS et représentante de l'ARS, nous fait part de la notification de l'ARS augmentant le budget de la PASS Centre Manche, passant de la modélisation 1 au 3^{ème} rang.**

Ceci va permettre d'étoffer l'équipe de la PASS et d'étendre notre travail de réseau et de coordination.

En contrepartie, la PASS Centre Manche étendra son territoire d'action à Coutances et Carentan, et la File active devra continuer d'augmenter (entre 400 et 700 attendus).

- **Mise en place de Groupes de Travail autour des thématiques qui sont ressorties ce jour, en commençant par celui de « Santé et Migration » (interprétariat, prise en compte culturelle, santé mentale,...).**

Les partenaires présents ce jour, les représentants de l'ARS et l'équipe de la PASS prennent RV pour le **20 septembre 2019 à 13h30** à l'Hôpital (salle du Conseil de Surveillance).